

Séance ordinaire du 8 juillet 2019

L'an deux mil dix-neuf, et le huit juillet à 20 heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALLET Jacques, Maire.

Présents :

MM. SALLET Jacques - CHUNIAUD Roland - JOLY Christian - VELON Guillaume

Mme JOSSERAND Yolande

Excusées : MM CAVILLON Hervé - TATON Pascal

Mmes BOYER Frédérique - JOUVENT Claire - LETOURNEAU Adeline - PACCOUD Karine

M. Guillaume VELON été nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Ordures ménagères 2019 :
 - o 1 – Révision de la liste des redevables
- Questions et informations diverses

Révision de la liste des redevables des ordures ménagères 2019

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que le Conseil Communautaire de la CA3B a voté lors du dernier conseil l'application sur tout son territoire d'une taxe pour les ordures ménagères comprise avec la taxe foncière sur les propriétés bâties.

Monsieur le Maire procède à la lecture de la liste des foyers de la commune et des ajustements sont réalisés.

Questions diverses :

Le Conseil Municipal a :

- Pris note :

* de la tenue de la prochaine séance le jeudi 25 juillet 2019 à 20 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé et l'Assemblée n'ayant plus de question, le Maire lève la séance à 23 h 15.